

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 novembre 2010

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2010, à 18h30, à la Mairie.

Présents : M. Mazard, Maire, M. Daniel, Mme Massacrier, Mme Torcol, Mme Veret, M. Nogues, Maires adjoints, Mme Anesa, Mme Atzori, M. Belfiore, M. Bœuf, Mme Boisgontier, Mme Darbeaud, M. Demeyère, M. Dorilleau, M. Foucault, M. Giraud, Mme Lança-Serpe, M. Laplanche, Mme Liéby, Mme Mary, Mme Millet-Rousselet, M. Pilon, Mme Robert, Mme Vieira, Conseillers municipaux.

Absents excusés : M. Artus, M. Aubry, M. Gragy.

Pouvoirs : de M. Artus à M. Giraud, de M. Aubry à Mme Massacrier.

Secrétaire de séance : Mme Vieira.

FINANCES COMMUNALES – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010

Le projet de budget supplémentaire 2010 établi et présenté par le Maire est adopté à l'unanimité.

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de 32 477,40 € en section de fonctionnement et 1 176 300 € en section d'investissement.

En investissement une somme de 169 300 € est consacrée à des équipements nouveaux dont 59 000 € pour terminer la rénovation de la Maison de la Guissardière, 56 600 € de travaux de voirie, de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de passages piétons et d'arrêt de cars, et 23 000 € pour l'aménagement d'un bâtiment communal place de la scierie,

ZONE INDUSTRIELLE – PROTOCOLE DE CLOTURE DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DE 1992

En 1992, le Conseil Municipal avait concédé l'aménagement de la zone industrielle à la Société d'équipement de Seine et Marne (SESM), devenue depuis Aménagement 77.

Après que le Maire ait retracé les péripéties de cette opération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le bilan financier présenté par Aménagement 77 et autorise le Maire à signer le protocole de clôture de la convention d'aménagement au terme duquel la voirie du lotissement et un terrain non commercialisé seront rétrocédés à la Commune qui, de plus, percevra un solde de trésorerie de 93 997,39 € reversé par Aménagement 77.

VOIRIE RURALE – DEPLACEMENT DU CHEMIN DIT DU MESNIL AU CHATELET-EN-BRIE – RETOUR D'ENQUETE PUBLIQUE – CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Suite à la délibération du 18 juin 2010, le projet de déplacement de la partie du chemin rural dit du Mesnil au Châtelet-en-Brie située dans l'emprise de l'extension de la zone d'activité, a été soumis à enquête publique du 23 octobre au 6 novembre 2010.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les conclusions et l'avis du commissaire enquêteur : il émet un avis favorable au déclassement et à l'aliénation de la partie du chemin rural située dans l'emprise de l'extension de la zone d'activité et à la création d'un tronçon de ce chemin sous forme d'une voie spécifique dédiée, réalisée dans l'emprise de l'agrandissement de la zone d'activité ou en limite de celle-ci sur la parcelle AD 22, afin de rétablir le chemin rural entre la partie conservée et la RD 605, puis le long de la RD 605 jusqu'à son ancien débouché.

Le nouveau tronçon du chemin rural sera rétabli dans sa largeur et sa structure.

Dès que ces conditions seront remplies, le nouveau tronçon sera classé dans le domaine privé communal.

Le Maire est chargé d'informer le demandeur, la société Géoterre, aménageur de l'extension de la zone d'activité, de ces dispositions et de veiller à leur stricte application.

PATRIMOINE COMMUNAL – CESSION DU TERRAIN DE L'ANCIENNE STATION D'EPURATION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Après délibération, Le Conseil Municipal est d'avis de maintenir sa décision du 18 juin 2010 relative à la cession du terrain de l'ancienne station d'épuration à la Communauté de Communes.

SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE – RACCORDEMENT DU HAMEAU DE SAVETEUX AU RESEAU

Conformément à l'avis du Conseil du 22 octobre dernier de réaliser le raccordement du Hameau de Saveteux au réseau d'eau communal par une canalisation de 125 mm de diamètre plutôt que 63, la commission des travaux, après étude, a proposé aux représentants de la SA Saveteux Participation, lors de leur réunion du 17 novembre, que le projet initial soit modifié en conséquence et en supprimant le volet défense incendie.

La SA Saveteux Participation supporterait la part non subventionnée du coût de l'opération. Il a été proposé la possibilité que la Commune réalise l'emprunt correspondant à ce montant non subventionné dont la SA Saveteux Participation rembourserait les annuités sous forme d'un fond de concours.

En outre, la Commune prendrait en charge l'installation de poteaux d'incendie au fur et à mesure des besoins liés aux logements réalisés dans le cadre des possibilités offertes par le PLU récemment approuvé.

La réponse officielle de la SA Saveteux Participation n'étant toujours pas connue, le Conseil Municipal reporte sa décision à une prochaine réunion.

INFORMATIONS DU MAIRE

Contrat Régional : le Maire a été informé que la décision du FNDS concernant l'attribution d'une subvention pour la construction des salles d'arts martiaux et d'expression corporelle est reportée à avril 2011 par manque de crédit sur l'exercice 2010.

AGENDA

Le Maire rappelle les prochaines manifestations dans la Commune :

- demain : « Vendredi'Zik » à la Bergerie ;
- samedi 4 et dimanche 5 décembre : Téléthon à la Bergerie, ouverture vendredi 3, à partir de 18h ;
- samedi 4 décembre : randonnée « Montmartre la nuit », organisée par le CLCE, départ du Châtelet en car à 14h ;

- samedi 4 décembre, à Moisenay, soirée théâtrale organisée par la Scène Rurale de la Brie des Clairières : « Un regard qui en dit long », à 20h45, salle socio culturelle ;
- vendredi 10 décembre : don du sang, de 15 à 20h salle Robillard ;
- samedi 11 décembre : « Troc de livres » à la Médiathèque ;
- samedi 11 et dimanche 12 décembre : « Week-end des vins et saveurs », organisé par le CLCE à la Bergerie ;
- mercredi 15 décembre : animations de Noël dans la cour du Château, (organisées par la commission) et suivies le soir de l'illumination de la façade du Château par le CLCE ;
- samedi 18 décembre : distribution des colis de Noël aux seniors, salle des cérémonies au Château ;
- vendredi 24 décembre : marché alimentaire de Noël, place Robillard, de 15 à 18h, en lieu et place du marché de samedi ;
- mercredi 5 janvier : réception des bénévoles au Château, salle des cérémonies à 18h30 ;
- vendredi 7 janvier : vœux de l'Amicale des Maires du canton, salle de la Bergerie, à 18h30 ;
- mercredi 12 janvier : réception des présidents d'associations au Château, salle des cérémonies, à 18h30 ;
- vendredi 14 janvier : vœux du Maire aux élus et aux membres extérieurs des commissions municipales, salle des cérémonies au Château, à 18h30 ;
- vendredi 28 janvier : soirée théâtrale, à 20h45, salle de la Bergerie, « l'Ecossoise ou le café », organisée par la Scène Rurale de la Brie des Clairières.

Le Maire lève la séance à 20h 30.

Signé : Patricia Vieira.